

La tuberculose et l'école [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **47 (1918)**

Heft 19

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bustes dans un angle de la cour, un parterre fleuri le long d'une palissade, une tonnelle pleine d'ombre et de fraîcheur, un tilleul garni de nichoirs, nous auront fait d'un espace désespérément banal un délicieux emplacement de jeux où nos élèves, influencés inconsciemment par le cadre qui les entoure, trouveront une gaieté plus saine et plus paisible et se conduiront avec moins de rudesse et de grossièreté.

On accuse un peu partout, non sans raison, les enfants d'être des barbares, des philistins qui ne respectent rien, détériorent, cassent, arrachent pour le stupide plaisir de faire le mal. Ces bas instincts de destruction sont encouragés, sans doute, par la sotte indulgence dont bénéficient les coupables, mais ils proviennent aussi d'une formation moralement boiteuse de la jeunesse. L'enfant ne voit pas le beau, il n'en jouit pas, parce que personne ne lui a appris à le voir et à en jouir. Il y a là pour l'instituteur une belle tâche à remplir. En l'accomplissant, il éprouvera une double satisfaction : une joie personnelle d'abord, puis la joie, plus vive encore, d'assister à l'épanouissement des jeunes âmes qui lui sont confiées, de leur faire mieux comprendre et mieux goûter les beautés qui les environnent et de les sentir animées d'une sainte répulsion pour la laideur, pour l'égoïsme brutal et les instincts pervers qui avilissent certains êtres.

X.

La Tuberculose et l'École

(Suite.)

2. Le rôle de l'École.

Mais indépendamment des dispositions prévues par la loi, l'école peut lutter avec succès contre la tuberculose. Et comment cela ?

M. le Dr Lucien Jeanneret, de Lausanne, donne ici d'excellentes directions que l'on ne saurait assez recommander.

1. Nous avons parlé de l'éloignement des enfants tuberculeux contagieux, qu'il faudra placer dans des institutions spéciales ; l'éloignement des instituteurs et institutrices à expectorations bacillifères s'impose également.

2. L'hygiène des classes et des bâtiments scolaires joue aussi un grand rôle au point de vue de l'infection. On ne craindra donc pas de donner de l'air dans les classes.

3. On veillera à une propreté rigoureuse dans tout établissement scolaire.

4. L'hygiène de la bouche et de la gorge importe aussi beaucoup. L'institution de dentistes scolaires (voir plus haut) et des distributions de brosses à dents gratuites jouent un rôle direct dans la lutte contre la tuberculose.

Toutes ces mesures devront être complétées par l'action persévérante des instituteurs qui doivent être bien persuadés du rôle magnifique qui leur est dévolu, de pouvoir collaborer à la lutte la plus efficace contre cette terrible maladie, la lutte parmi la jeunesse. Ils ne manqueront pas de se mettre au courant de tout ce qui préserve les enfants contre la tuberculose, de tous les moyens propres à

les fortifier. Ils surveilleront l'hygiène des locaux, les aptitudes au travail des élèves. Leur enseignement de l'hygiène sera plutôt indirect. Ils ne feront point de théorie, mais inculqueront à leurs élèves beaucoup de bonnes habitudes. Ils leur feront comprendre la nécessité de se laver les mains avant les repas, de se rincer les dents et la bouche, de nettoyer ses ongles, réceptacles de microbes ; ils veilleront à la propreté des vêtements et du corps. Ils développeront le goût des enfants pour le grand air, pour le soleil, pour les exercices physiques ; ils leur feront comprendre les avantages de la vie de l'agriculteur, les dangers de la vie dans les usines.

Les instituteurs ne manqueront pas d'utiliser aussi l'enseignement de la morale. S'il est vrai que les motifs surnaturels doivent être en tout premier lieu utilisés, il n'en est pas moins bon d'utiliser les moyens naturels pour seconder les premiers. On apprendra donc à l'enfant quels mécomptes, quelles cruelles désillusions peut lui réserver l'inconduite. Propreté physique et propreté morale doivent aller de pair. « Les principes d'hygiène dont l'enfant aura pris l'habitude deviendront pour lui un besoin ; il les conservera pendant l'adolescence, dans l'âge mûr et les enseignera à ses propres enfants, écrit le D^r Rollier, dans son dernier communiqué à la presse romande. Ainsi se répandront les idées bienfaisantes, grâce auxquelles se formeront peu à peu des générations plus fortes, mieux armées contre les maladies, la tuberculose en particulier. »

3. Les classes mobiles spéciales pour anormaux physiques.

Le D^r Rillicet, de Genève, préconise, dans la *Gazette d'Hygiène*, la création, dans les écoles à nombreuses classes, de classes spéciales pour les enfants débiles dont l'aboutissement logique serait l'école en plein air. Pourquoi ne ferait-on pas pour le faible physique ce que l'on fait actuellement partout pour le faible intellectuel ? On aurait ainsi l'avantage d'avoir toujours un noyau d'élèves et un personnel enseignant spécialisé à sa tâche médico-pédagogique, au moment de l'ouverture de l'école en plein air proprement dite, car le recrutement d'une pareille école constituera toujours un point difficile, même dans les villes dotées d'une inspection médicale régulière.

Le D^r Lucien Jeanneret, qui en a fait l'expérience, préconise, en faveur des enfants tuberculisés à un degré léger (évolutif), si nombreux dans les villes, la création de classes mobiles spéciales avec un programme précis de cure anti-tuberculeuse. La Ligue vaudoise contre la tuberculose, en collaboration avec la direction des écoles de Lausanne, a appliqué cette idée dès 1915, sous la surveillance de M. le D^r Jeanneret lui-même.

Voici quel est le principe de cette organisation : recevoir dans chaque bâtiment scolaire les tuberculisés évolutifs (degré léger), leur laisser fréquenter les classes le matin, mais les réunir l'après-midi en une classe mobile de cure. On peut, selon les besoins, instituer une classe par bâtiment scolaire. Le nombre des enfants participant à ces classes ne dépasse pas le 3 % de l'effectif total. Sitôt l'enfant rentré en équilibre physiologique, il reprend son cycle d'études régulier, ce qui évite l'encombrement dans la classe spéciale.

Ce qui est encore préférable, c'est le sanatorium-école de campagne, voisin de la ville où se recrutent les élèves et que préconise avec tant d'insistance le D^r Rollier. L'enfant pourra y recevoir une instruction suffisante, tout en suivant une cure efficace basée aussi sur le grand air, le repos, le soleil, la gymnastique hygiénique, etc.

4. L'école au soleil.

Il est constaté que le 95 % des enfants victimes de la misère de leurs familles, ont, au moment de la puberté, payé leur tribut à la tuberculose et que la tuberculose de l'adulte est presque toujours une réinfection.

« En privant l'enfant du soleil, du grand air et du mouvement indispensable à son développement normal, l'école, dit M. le D^r Rollier, est trop souvent une maison de déchéance physique où seul l'esprit est cultivé au détriment du corps. »

C'est, en effet, sur les bancs de l'école, pendant la période de croissance, que les écoliers prennent des positions vicieuses, entraînant les déviations de la colonne vertébrale et des déformations de thorax. C'est là aussi que débute chez eux une myopie incurable. Ces graves inconvénients, dont les conséquences peuvent influer sur toute l'existence d'un individu, seraient évités par les classes au grand air et au soleil, telles que les préconise le D^r Rollier.

Le D^r Rollier a voulu fortifier la résistance de l'enfant et éviter tout ce qui peut l'amoinrir. Il a résolu ce problème prophylactique de la tuberculose par l'héliothérapie, en créant l'*Ecole au soleil*. Là, les enfants partagent leur temps entre les exercices de gymnastique respiratoire, les promenades, les petits travaux agricoles ou de jardinage et les exercices scolaires.

L'héliothérapie du D^r Rollier (*L'Ecole au soleil*, p. 5) prévient le mal, l'empêche de se développer chez tous ceux qui y sont prédisposés, et par là, elle est d'une portée sociale et individuelle plus précieuse encore. « Nos enfants nous arrivent, dit le D^r Rollier, pour la plupart frêles et délicats, frileux, sous d'épais vêtements, l'air morose ou abattu, l'humeur irritable ou capricieuse. Après quelques semaines de grand air et de soleil, la transformation est frappante. »

L'essai que le D^r Rollier a fait de son « Ecole au soleil » créée en 1910, lui a donné des résultats tellement concluants qu'il voudrait le voir repris sur une base plus large et étendue à l'école en général. « Une ou deux heures d'exercices quotidiens au soleil, jambes et torse nus, pour les garçons, dans un costume spécial, toujours décent et variant avec les âges, pour les fillettes, les leçons données en plein air, quand le temps le permet, telles sont les mesures — combien faciles — que rien n'empêcherait de généraliser immédiatement dans les écoles pendant la bonne saison. Elles contribueraient déjà pour une large part à fortifier les jeunes organismes et à les doter d'une résistance suffisante.

L'installation d'une école au soleil (ou de plein air) est des plus sommaires : une baraque en bois pour la cuisine, le bureau et un garde-manger, un hangar-abri de 25 m. sur 5 m., comme refuge en cas de pluie, une petite baraque à lavabos, des w. c. Le personnel est réduit au minimum : un ou deux instituteurs ou institutrices, une cuisinière et une femme de service.

Presque sans frais, avec un peu de bon sens et de bonne volonté, l'école deviendrait une maison d'éducation vraiment complète où le développement physique marcherait de pair avec la culture intellectuelle ; elle pourrait aussi nous apporter l'aide la plus efficace dans la lutte préventive contre la tuberculose.

(A suivre.)

